



Déclaration liminaire CSA 3 février 2026

Après de nombreux reports (en l'absence de budget 2026 adopté), le ministère de l'Éducation nationale a présenté, lors du Comité Social d'Administration du lundi 26 janvier, les chiffres provisoires (en attendant le vote du budget par 49-3) concernant les moyens pour la rentrée à venir Avec la suppression de 3200 postes le gouvernement poursuit sa logique d'une politique globale d'austérité en faisant des économies à court terme sur des secteurs d'avenir alors que le budget de la défense augmente . Pour l'heure, il n'y a aucune garanti que les concours de recrutement en L3 aient lieu . À quelques semaines du concours, c'est inacceptable pour les candidat-es préparant les épreuves et se retrouvant dans une situation de stress intenable.

Afin de tenir compte de l'évolution de la démographie scolaire , le ministère maintient sa sinistre politique comptable concernant les postes d'enseignant-es en supprimant à nouveau 117 dans le premier degré dans notre académie . Une nouvelle fois, la CGT Éduc'Action condamne cette démarche et ne peut accepter ces suppressions alors que maintenir le nombre de postes pourrait servir à améliorer de manière beaucoup plus importante l'encadrement des élèves, à renforcer les moyens de remplacement ou maintenir des écoles rurales, le tout au bénéfice de la scolarité et des conditions de travail.

Le jour de la reprise, certaines écoles ou établissements ont battu des records de température dans les salles de classe. Ainsi dans notre académie des collèges et des écoles ont du repoussé la rentrée privant ainsi des heures d'enseignements pour bon nombre d'élève . Après la période de canicule de la fin d'année scolaire, cette vague de froid nous rappelle à quel point la question de l'isolation thermique est primordiale et la campagne menée par la FSU, SUD, la CGT Éduc'action et des associations écologistes est plus que jamais d'actualité. La rénovation et l'isolation du bâti devraient être des priorités politiques immédiates. Il est temps de mettre fin au chaos à chaque épisode climatique !

Un mot sur les modalités de mise en place des groupes de besoins. La réunion du 7 janvier a bien montré que le ministère ne s'accroche pas, coûte que coûte, à ce dispositif coûteux en moyens et qui n'a pas démontré son efficacité. Pour rappel, dès la mise en place de ce dispositif alors appelé groupes de niveaux, les personnels s'étaient largement mobilisés. Alors pourquoi ne pas l'abroger tout simplement ? Et permettre de remettre les heures de technologie comme demandé au CSE par l'intersyndicale.

Il en est de même pour la réforme de la voie pro avec notamment le parcours Y que les OS avaient vivement critiqué à partir des remontées des collègues. Nous avons bien compris que le ministère reconnaît

l'échec du dispositif. En revanche, la volonté perdure de différencier, lors de l'année de terminale, les élèves qui veulent s'insérer professionnellement et ceux et celles qui veulent poursuivre leurs études. Le taux d'absentéisme pendant cette période et le choix de certains et certaines de privilégier l'intérim mieux rémunéré que les stages confirment l'échec de ce parcours. Lors du comité de suivi, la CGT Educ'action a réaffirmé son opposition à tout parcours « différencié » et « individualisé » même réduit et déplacé, et son attachement à un retour des examens après la mi-juin.

Nous avons rappelé que pour assurer une insertion professionnelle réelle dans un métier et des poursuites d'études réussies, il fallait surtout rendre la totalité des heures disciplinaires supprimées par les deux réformes successives subies par le lycée professionnel.

Un mot sur les annonces concernant les collèges en situation sociale fragile qui ne sont pas en éducation prioritaire. La feuille de route sur ces établissements comporte des exemples d'initiatives concrètes à mettre en place à la rentrée 2026 ; augmenter le travail en effectif réduit, valoriser les projets pédagogiques ou culturels, notamment en lien avec les partenaires de l'Éducation nationale. La CGT Educ'Action qui avait alerté à plusieurs reprises lors de différentes instances des situations de ces établissements dans notre académie ne peut pas y être opposée mais avec quels moyens ? Des moyens identiques à ceux qu'ils auraient obtenu s'ils avaient été classés en Éducation prioritaire. Et c'est bien là le problème : Aucune refonte de la carte de l'Éducation prioritaire ne sera menée avant le nouveau mandat présidentiel. Une carte, initialement pensée pour être revue tous les quatre ans. Dans les faits, elle sera figée depuis douze ans alors que la pauvreté et la ségrégation sociale n'ont cessé de s'aggraver.

Pour les 4 collèges de notre académie et écoles de secteur qui devraient être en Éducation prioritaire mais ne le sont pas, faute de renouvellement de la carte, ils vont rentrer dans le dispositif CLA avec une reconnaissance indemnitaire et des bonifications pour le mouvement. Dispositif CLA qui favorise avant tout des logiques de contractualisation et d'individualisation auxquelles la CGT Educ'action est opposée.

Pour la CGT Educ'Action, il faut que ces collèges et écoles bénéficient des mêmes taux d'encadrement et que l'ensemble des personnels pas seulement les enseignants disposent du même niveau indemnitaire qu'en REP+.

De même, elle exige la révision immédiate de la carte de l'Éducation prioritaire, basée sur des critères sociaux objectifs et partagés et non sur une cible budgétaire préalable. Plus qu'une nécessité, c'est une urgence !

Un mot sur les AESH. Une proposition de loi du Sénat pour l'accès à un corps de fonctionnaire de catégorie B pour les AESH a été déposée et a été examinée le 7 janvier. Elle a été rejetée par le Sénat le soir même. Ce projet de loi n'était, certes, pas complètement satisfaisant. En effet, la commission d'amendements est venue considérablement affaiblir le texte initial notamment sur le temps de travail et, dans ce projet de loi, le temps de travail serait certes, un temps de travail complet mais absorberait des tâches hors scolaire : temps méridien et périscolaire, ce qui n'est pas du tout notre revendication. Les missions sur la pause méridienne sortent du métier d'AESH et on l'a dit dès le début. Notre revendication sur le temps de travail complet c'est bien une ORS de 24h d'accompagnement élèves. Nous continuerons notre

combat pour un statut car ça va dans le sens de l'Histoire : les AESH qui exercent une mission pérenne doivent pouvoir accéder à un corps de fonctionnaire de catégorie B.

Dans le même temps, la situation des personnels administratifs n'est pas meilleure puisqu'une seule création de poste est prévue pour 2026 dans notre académie , et ce malgré des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader.

Parmi les éléments pouvant apparaître positivement, notons l'augmentation du nombre de postes d'AESH au niveau nationale , quand est t-il dans notre académie ?

La CGT Educ'Action dénonce l'insuffisance de créations de poste pour agir efficacement sur l'ensemble de l'académie afin de couvrir tous les besoins, notamment sur la question de la santé mentale. Même si c'est un objectif du gouvernement , les moyens sont bien en de-ça car le nombre d'infirmières et infirmiers scolaire , d'AS et de PsyEn est toujours insuffisant pour garantir la bonne santé mentale et physique des élèves . Nous regrettons aussi l'absence de moyens conséquents dans les Vies scolaires pour veiller au climat scolaire, accompagner les élèves et lutter contre le harcèlement . Avec de telles mesures budgétaires, le ministère de l'Éducation nationale et le gouvernement indiquent clairement leur absence de volonté d'améliorer la situation de l'École, quels que soient les gouvernements, l'objectif est bien de poursuivre la destruction du Service public d'éducation, la détérioration des conditions d'étude des élèves, de travail des personnels, tout en maintenant/accentuant la précarité au service de la reproduction sociale au sein de l'institution. Tout ce que dénonce la CGT Educ'Action et qu'elle combat avec les personnels.